



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 27 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres votants : 11

Etaient Présents : Messieurs Jean-Claude BERNAY, François BRIANDET, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie SAVILL, Frédérique STEAD, Albana WANNER.

Etaient Absents excusés : Monsieur Guy ATSE (pouvoir à Monsieur Philippe MICHEL), Monsieur Didier DAINE (pouvoir à Monsieur Jean-Claude BERNAY), Monsieur Alain KUTOS (pouvoir à Monsieur Daniel TREUVELOT)

Secrétaire de séance : Monsieur François BRIANDET

SUBVENTIONS COMMUNALES 2024

Monsieur Daniel TREUVELOT, Adjoint aux finances, propose comme chaque année d'attribuer des subventions aux organismes suivants :

CCAS

Coopération Collège de Menucourt

Amicale des agents territoriaux de la Région de Pontoise

FNACA

UNC

Comité des fêtes

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE d'attribuer les sommes suivantes :

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com

| ORGANISMES | MONTANT |
|---|----------------|
| CCAS | 5.000 € |
| Coopération Collège de Menucourt | 250 € |
| Amicale des agents territoriaux de la Région de Pontoise | 2.200 € |
| FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) | 150 € |
| UNC (Union Nationale des Combattants) | 150 € |
| Comité des fêtes | 1.000 € |

Secrétaire de Séance
François BRIANDET



Pour extrait conforme,
Maire de Boissy-le-Château
Stéphane SAVILL



REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com